

Convocation du conseil communal

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu à la mairie, **sise 18, rue Principale**, à Sandweiler, **le jeudi 21 décembre 2023 à 17h00**.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Présentation du projet de réaménagement modifié de la rue d'Itzig à Sandweiler
3. Vote du projet de réaménagement modifié de la rue d'Itzig à Sandweiler
4. Vote du budget rectifié 2023
5. Vote du budget initial 2024
6. Nomination des membres et présidents des commissions suivantes :
 - Commission de la culture
 - Commission sociale et d'inclusion
 - Commission du 3^{ème} âge
 - Commission du vivre-ensemble interculturel
 - Team pacte climat
 - Team pacte nature
7. Adaptation du règlement-taxes relatif à la vente de bois
8. Actes notariés n°12379,789/2023 et 12362 - Approbation
9. Convention 2024 et budget prévisionnel 2024 de l'association CIGR Syrdall Asbl - Approbation
10. Deux contrats de concession - Approbation
11. Questions des conseillers communaux

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux à la réception communale.

La bourgmestre,

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire communal,

